

Journal municipal de

Rougemont

janvier 2025

Volume 29

Numéro 1



STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

Le règlement municipal stipule qu'il est interdit de se stationner dans les rues, entre minuit et 7h, du 1er décembre au 15 mars.

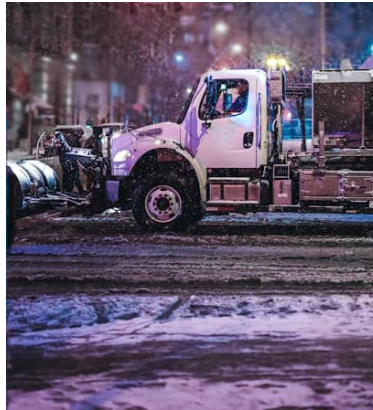
CEPENDANT, DES LEVÉES D'INTERDICTION DE STATIONNEMENT DE NUIT POURRONT ÊTRE ÉMISES LORSQU'IL N'Y A AUCUNE OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT PRÉVUE.

Afin de vous assurer qu'aucune opération n'aura lieu au moment de vous stationner, plusieurs options s'offrent à vous:

SUR NOTRE SITE INTERNET

au www.rougemont.ca et cliquer sur le bouton "Info-Stationnement" dans le menu de la page d'accueil ou en cliquant **ICI**

PAR TÉLÉPHONE au 450-469-3790 #222, pour écouter le message vocal



PAR SMS, en vous inscrivant sur la plate-forme SOMUM, sur le site internet de la MRC de Rouville sous l'onglet "Système d'alerte informatisé" ou en cliquant **ICI**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI 3 février
à 20h à la Mairie,
61 chemin Marieville



TRAVAUX SANS PERMIS - Rappel important

Ayant observé plusieurs travaux débutés sans permis récemment, le service de l'urbanisme vous rappelle qu'un permis est requis **AVANT** d'entreprendre des travaux sur votre propriété.

Entre autres, le permis est requis pour :

- Construction, agrandissement ou rénovation d'un nouveau bâtiment principal ou accessoire;
- Changement d'usage (nouvelle activité commerciale ou encore ajout ou retrait de logement);
- Aménagement ou modification d'un puits ou installation septique;
- Installation d'une piscine, clôture, galerie etc.

Des amendes pouvant atteindre jusqu'à 2000\$ plus les frais sont applicables à tout travail réalisé sans permis, et ce, même si ces travaux sont conformes.

De plus, des règles particulières concernant l'architecture peuvent s'appliquer selon le secteur.

Renseignez-vous au service de l'urbanisme au 450 469-3790, poste 233 ou par courriel à urbanisme@rougemont.ca



Conseil municipal



Guy Adam, maire



District 1
Sylvain Dansereau



District 2
Marielle Farley



District 3
Éric Fortin



District 4
Marie-Danielle Trudel



District 5
Pierre Dion



District 6
Isabelle Robert

Services municipaux

Direction générale **Kathia Joseph**
dg@rougemont.ca | poste 231

Adjointe de direction & communications
Julie Robitaille
info@rougemont.ca | poste 229

Finances **Caroline Tétraud**
compte@rougemont.ca | poste 223

Loisirs **Bruno Larose**
loisirs@rougemont.ca | poste 224

Sécurité incendie **Patrick Brodeur**
incendie@rougemont.ca | 450.947.4999

Services techniques, urbanisme et environnement
Stéphane Bibeault
urbanisme@rougemont.ca | p. 233

Travaux publics
Jean-François Bienvenue
tp@rougemont.ca | poste 225
Jonathan Dalpé, journalier

Responsable bibliothèque
Marie-Eve Dubuc
biblio@rougemont.ca | 450-469-3213

Hôtel de ville

61, chemin de Marieville
450.469.3790
info@rougemont.ca
www.rougemont.ca
Lundi au jeudi 8h30 à 12h et 13h à 16h30
Vendredi 8h30 à midi



Édifices municipaux



Bibliothèque Guy-Frèreau
839, rue Principale
Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30 et 18h30 à 20h30
Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



Caserne 53,
63, chemin de Marieville
Patrick Brodeur 450.947.4999

Centre des loisirs Cousineau-Saumure
270, La Grande-Caroline
450.469.3790 p.224



Ouverture

À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Monsieur Éric Fortin, propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 20h30. Sont présents: Monsieur Sylvain Dansereau, conseiller au district # 1, Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2, Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3, Madame Marie-Danielle Trudel, conseillère au district # 4, Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6 formant quorum. Est absent, Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5. Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière. 8 personnes assistent à la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Adoption du procès-verbal du 2 décembre 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 décembre 2024, tel que soumis.

Adoption des procès-verbaux du 9 décembre 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter les procès-verbaux des deux séances extraordinaires tenues le 9 décembre 2024, tel que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;
CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'approuver :
• La liste des déboursés payés d'avance au 6 janvier 2025 au montant de 83 491.45\$;
• La liste des comptes du budget des activités financières au 6 janvier 2025 pour un montant total de 343 260.73\$ incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
• Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 1er au 28 décembre 2024 au montant de 56 906.02\$;
• Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

Les Enfants de l'Opéra – Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Les Enfants de l'Opéra adresse au conseil municipal une demande de soutien financier de 300\$ pour leurs activités 2025;
CONSIDÉRANT QUE l'organisme a pour mission de soutenir le développement du plein potentiel des enfants de 4 à 17 ans à travers l'art, l'éducation, le sport et la santé, contribuant ainsi à bâtir leur confiance et leur estime de soi;
CONSIDÉRANT QUE la demande répond aux principes établis dans la Politique de dons et commandites adoptée par la Municipalité de Rougemont;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu de verser un montant de 300\$ à la Fondation « Les Enfants de l'Opéra ».

Budget 2025 Prévisions budétaire 2025

Mot du Maire

Chers concitoyens de Rougemont, La fin d'année nous entraîne dans la planification de l'année qui vient et la préparation du budget. Au cours des dernières semaines, les membres du conseil et le personnel ont travaillé très efficacement à la finalisation d'un budget responsable pour la municipalité et à l'avantage de ses citoyens dans un contexte d'augmentation importante de certains coûts opérationnels en particulier au niveau de l'eau potable et du traitement des eaux usées. Ainsi, en 2025 le budget passera de 4 633 155\$ à 5 230 632\$ soit une augmentation de 13% provenant principalement des augmentations des coûts de traitement d'eau potable et de traitement des eaux usées. La majeure partie de cette augmentation de dépenses sera couverte comme il se doit par les grands consommateurs d'eau potable et par les grands utilisateurs des services de traitement des eaux. En conséquence, la charge fiscale d'une résidence unifamiliale d'une valeur moyenne

www.rougemont.ca

de 425 000\$ augmentera en moyenne de 2.4%, soit de 1.0% pour une résidence sans services à 3.7% pour une résidence avec services. Les principaux facteurs qui expliquent la hausse des dépenses en 2025 pour les services d'eau potable et de traitement des eaux usées sont l'augmentation des coûts d'entretien de systèmes vieillissant, l'utilisation de services de consultants pour les opérations quotidiennes et pour des études d'amélioration et des activités de 2024 reportées en 2025 dans le cas du traitement des eaux usées. Dans les autres secteurs d'activité, des augmentations de dépenses sont causées principalement par l'augmentation des travaux de voirie, les exigences légales dans le secteur d'administration générale ainsi que les coûts budgétés pour les élections municipales à l'automne 2025. Aussi le coût de la SQ assumé par la municipalité a augmenté de 8.4%. Le plan triennal d'immobilisations (2025-2027) totalise 18.0M\$ incluant 4.815M\$ en 2025. Toutefois, il est important de préciser que plu-

Adoption de la deuxième résolution concernant la demande de Projet particulier de construction, modification et occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour le 540, chemin du Moulin

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

PIIA – 1364, rang Double – Construction d'un bâtiment principal agricole

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par Mme Élisabeth Gladu à l'égard d'un projet de construction d'une grange servant de bâtiment principal agricole sur le lot 1 715 775;
CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit la construction d'une grange de 12,19 mètres X 24,38 mètres, soit 297,2 mètres carrés avec marquise de 3,55 mètres X 24,38 mètres attenante au mur latéral droit;
CONSIDÉRANT QUE la partie arrière de la grange servirait à des fins agricoles, en permettant l'entreposage de la machinerie utilisée à la culture du terrain alors que la partie arrière servirait à la transformation et la vente des produits cultivés;
CONSIDÉRANT QUE l'implantation de la grange est prévue en partie avant gauche du terrain, à une distance de 13,81 mètres de l'emprise du rang Double et de 6,10 mètres de la limite de lot latérale gauche;
CONSIDÉRANT QUE le projet de construction fait partie d'un plus grand projet visant à aménager un bâtiment commercial comprenant un restaurant sur un terrain attenant à celui du projet, auquel seraient servis les produits cultivés sur le terrain;
CONSIDÉRANT QUE les matériaux de construction ont été approuvés par le Comité Consultatif d'Urbanisme;
CONSIDÉRANT QUE le projet a été prévu afin de limiter l'abattage d'un minimum d'arbres existants sur le terrain et qu'en fait, une seule tige composée de 3 troncs de 20 à 25 centimètres de diamètre serait retirée pour faire place au bâtiment, les autres aménagements ainsi que les aires de stationnement contourneraient les arbres afin d'en permettre la préservation;
CONSIDÉRANT QUE les sites d'implantation du bâtiment et des aménagements sont prévus sur une partie du terrain dont la composition du sol, constitué en grande partie d'une importante couche de gravier compacté, ne se prête pas à l'agriculture;
CONSIDÉRANT QUE suite au questionnement du CCU concernant l'impact d'un tel bâtiment agricole à l'endroit prévu sur le terrain sur un éventuel prolongement des constructions résidentielles présentes à proximité sur le rang Double, la requérante a déposé la décision rendue le 8 janvier 2020 par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) dans son dossier numéro 423261 dans laquelle la CPTAQ a refusé une demande visant à permettre la construction de résidences sur le terrain et privilégiant plutôt le maintien de sa vocation agricole;
CONSIDÉRANT QUE le projet viendrait bonifier l'offre agrotouristique sur le rang Double;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs des sections 3.1 et 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342.
CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'AUTORISER l'émission du permis de construction CONDITIONNELLEMENT à ce que des démarches soient entreprises avant le début des activités afin d'assurer un choix judicieux des végétaux composant la haie délimitant le terrain voisin de gauche et que le nombre de cases de stationnement prévu suffise à la demande lors d'activités spéciales, tels les Week-ends Gourmands, ou qu'une entente soit prise à cette fin afin d'éviter les débordements de stationnement dans l'emprise du rang Double;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de permettre l'émission du permis de construction, selon les recommandations du CCU s'il y a lieu, et ce, lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de la séance

Il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

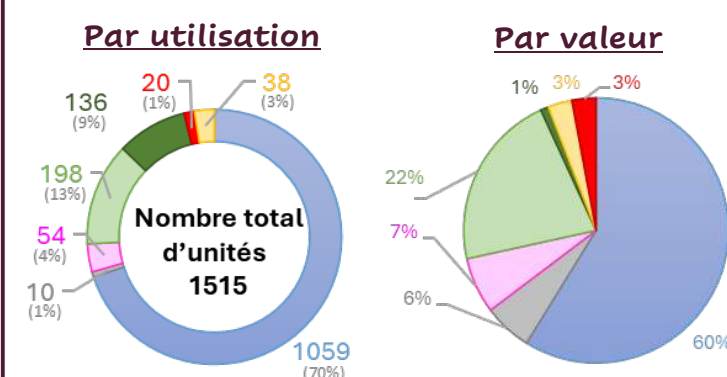
sieurs des travaux qui y sont inscrits sont conditionnels à l'obtention d'aide financière des deux paliers de gouvernement. Le ratio de la dette totale à long terme sur la valeur foncière uniformisée (ETMLT/RFU) demeure à un niveau enviable de 0.44\$/100\$ d'évaluation par rapport au ratio moyen de 1.78\$/100\$ pour les municipalités comparables au Québec. De plus le niveau de charge fiscale totale pour les citoyens de Rougemont demeure très bas par rapport à celui des municipalités environnantes. Aussi, malgré son augmentation en 2025, le coût de l'eau potable pour les citoyens connectés au réseau d'aqueduc demeure de loin le plus bas de la région (voir les tableaux comparatifs). Je suis particulièrement fier du maintien du niveau de taxation global très bas pour les concitoyens(nes) de Rougemont et ce malgré des augmentations importantes des dépenses en 2025. Aussi, au cours des 4 dernières années, le total des % d'augmentation moyenne de taxes globales pour une résidence.

JANVIER 2025



2025 sera la deuxième année du rôle d'évaluation (2024-2026), ce qui signifie que les citoyens ne verront pas de changement au niveau de leur évaluation, sauf si des travaux d'amélioration ont été effectués.

Catégorie de taxation	Rôle 2025	%
 Résiduelle	401 717 890 \$	0.2%
 Commerciale	43 815 990 \$	(2.7)%
 Agricole	145 651 100 \$	0.4%
 6 log. et +	16 817 120\$	5.6%
 Industrielle	37 993 400 \$	0.1%
 Terrains vacants dess.	3 437 800 \$	0.1%
 Terrains forestiers	173 600 \$	0%
 Non-imposable	22 545 400\$	
TOTAL	672 152 300 \$	0.2%



**** Les catégories « terrains vacants desservis » et « terrains forestiers » ont été regroupés dans les graphiques ci-haut.**

QUOTE-PART 2025



548 051\$
2024 : 545 068\$
0%



386 138\$
2024 : 355 172\$
↑8.7%

RÉGIE INTERMUNICIPALE
D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
DE ROUCEMONT ET SAINT-CÉSIRE

808 999\$
(dont 539 949\$ aux industries)
2024 : 633 500\$
↑28%

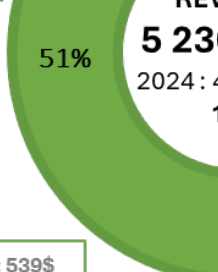
ÉTAT DES SURPLUS

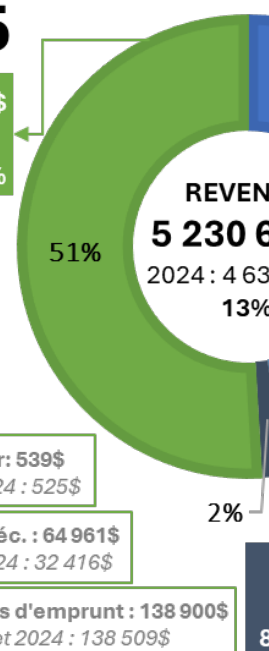
Au 30 novembre 2025

Aqueduc / Eau potable	161 960\$	Lac Marieville	10 720\$
Élections	18 000\$	Parcs et terrains	73 200\$
Carrière/Sablière	194 010\$	Eaux usées	665 143\$
Non-affecté	258 888\$	Autres	3 420\$

REVENUS 2025

Taxes sur la valeur foncière : 2 663 841\$	
Budget 2024 : 2 547 865\$	
Prévu 2024 : 2 563 444\$	4.5%

 Résidentielle : 1 247 334\$ <i>Budget 2024 : 1 202 799\$</i>	 51% 5 230 2024 : 4 1	
 Commerciale : 326 517\$ <i>Budget 2024 : 324 230\$</i>		
 Agricole : 452 247\$ <i>Budget 2024 : 435 419\$</i>		
 6 logements & + : 73 104\$ <i>Budget 2024 : 66 876\$</i>		Forestier: 539\$ <i>Budget 2024 : 525\$</i>
 Industrielle : 338 179\$ <i>Budget 2024 : 326 443\$</i>		Projets spéc. : 64 961\$ <i>Budget 2024 : 32 416\$</i>
 Terrains vants : 22 060\$ <i>Budget 2024 : 20 648\$</i>	Règlements d'emprunt : 138 900\$ <i>Budget 2024 : 138 509\$</i>	



DÉPENS

Quotes-parts MRC : 548 051\$
Budget 2024 : 545 068\$
Prévu 2024 : 541 920\$

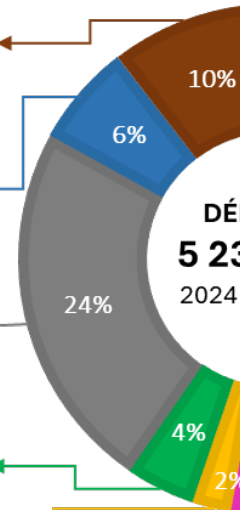
Administration générale : 336 163\$	
Budget 2024 : 257 105\$	
Prévu 2024 : 238 855\$	31

Masse salariale 2025 : 1 229 149\$
Budget 2024 : 1 181 884\$
Prévu 2024 : 1 144 684 \$

Conciliation fiscales : 228 617\$
Budget 2024 : 296 423\$
Prévu 2024 : 270 331\$

Financement : 128 510\$
Budget 2024 : 135 890\$
Prévu 2024 : 134 700\$

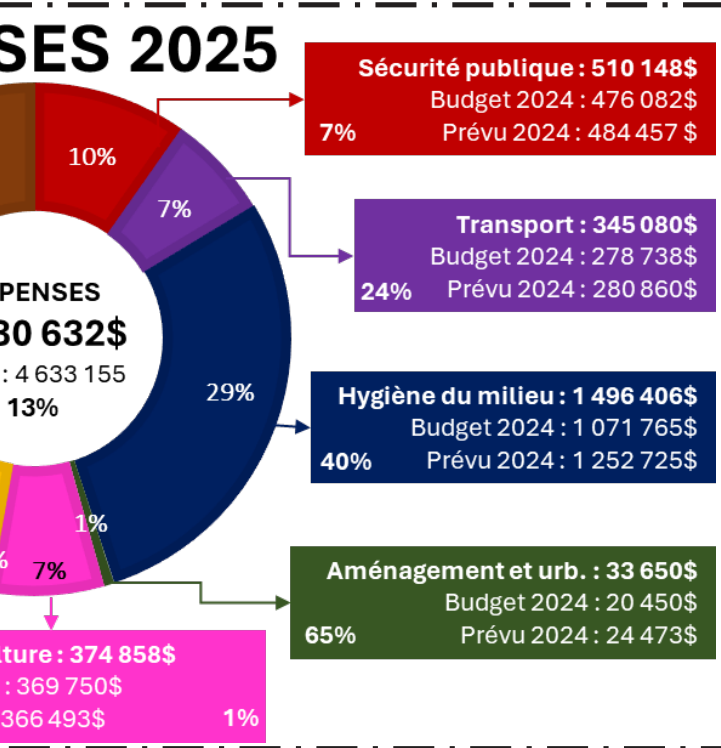
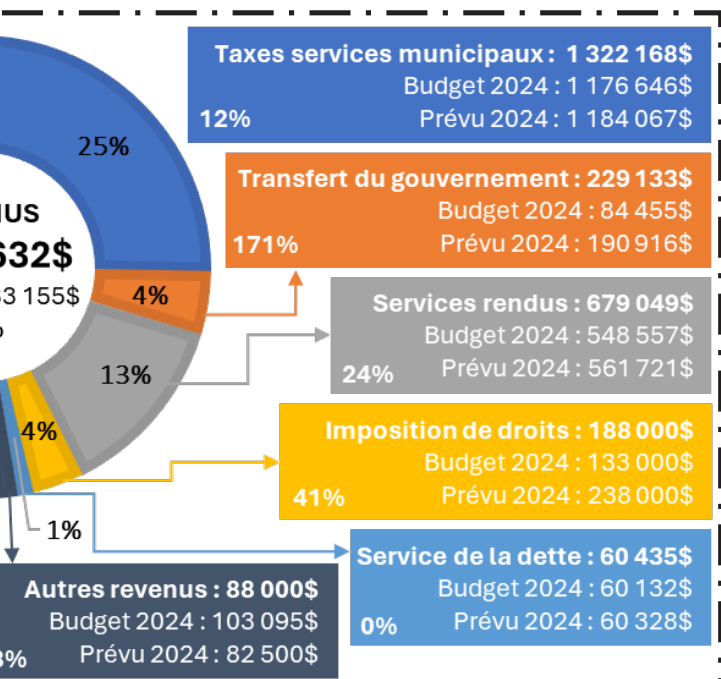
Loisirs & culture
Budget 2024 : 1 000 000 €
Prévu 2024 : 1 000 000 €



UNE AUGMENTATION QUI S'EXPLIQUE...

En 2025, les dépenses de fonctionnement augmentent de **597 400 \$** pour les services à laquelle l'ensemble de la population québécoise fait face. Ces dépenses de qualité et qui répondent aux normes. Pour ce faire, la municipalité investit dans le thème informatique (en vertu de la Loi 25) et l'optimisation des services. L'élément supplémentaire (par rapport à 2024) sera injectée en voirie. Un montant supplémentaire aux municipales qui se tiendront le 2 novembre 2025, de ce montant.

La grande partie de l'augmentation des dépenses (424 641\$) est de main d'œuvre a amené la municipalité a mandaté une firme usées du territoire, de plus les travaux nécessaires à la Régie d fait augmenter considérablement la quote-part de la Municipal industries. s'ajoute à ces montants la nécessité de prévoir des s



477\$ (13%). Outre l'augmentation des coûts des biens et services, s'ajoute l'importance d'offrir aux citoyens des services. La municipalité investira près de 30 000\$ pour l'amélioration du système de traitement des eaux (archivage). Aussi, une somme de 55 000\$ supplémentaire de 27 500\$ aussi été prévue pour la tenue des élections et 12 000\$ seront payés par le fonds réservé aux élections.

est attribuable à l'eau potable et aux eaux usées. La pénurie pour la gestion des installations d'eau potable et des eaux d'assainissement des eaux usées St-Césaire / Rougemont a été évitée, une partie de ce montant sera toutefois assumée par les sommes pour l'entretien de nos réseaux vieillissants.

TAXATION 2025			
facturation sur le compte de taxes			
TAXES FONCIÈRES par 100\$ d'évaluation	2024	2025	%
Résiduelle	0.3000\$	0.3105\$	
Commerciale	0.7200\$	0.7452\$	
Agricole	0.3000\$	0.3105\$	
6 logements et +	0.4200\$	0.4347\$	3.5%
Industrielle	0.8600\$	0.8901\$	
Terrains vacants desservis	0.6200\$	0.6417\$	
Terrains forestiers	0.3000\$	0.3105\$	
Taxe spéciale	0.0050\$	0.0100\$	100%
Emprunts à l'ensemble	0.02364\$	0.02368\$	0%
TAXES DE SERVICE	2024	2025	%
Emprunts « Aqueduc »	15.18\$	16.57\$	9%
Base d'eau (incluant 100 m³)	50.00\$	55.00\$	10%
Eaux usées	280.69\$	328.48\$	17%
TAXES DE SECTEUR	2024	2025	%
2 ^e Avenue	9.62\$/m.l	9.62\$/m.l	0%
Grande-Caroline	216.12\$	207.28\$	(4)%

TARIFICATION DE L'EAU POTABLE			
facturation annuelle (citoyens) et trimestrielle (industries)			
\$ / mètre cube excédent 100 m³	2024	2025	%
101 m³ à 50 000 m³	0.45\$	0.55\$	22%
50 001 m³ à 400 000 m³	0.55\$	0.70\$	27%
400 001 m³ et +	0.75\$	1.00\$	33%

CHARGE FISCALE RÉSIDENTIELLE				
Basé sur une valeur de 425 000\$				
BASE COMMUNE	2024	2025	\$	%
Taxe résiduelle	1 275.00\$	1 319.63\$	44.63\$	4%
Taxe spéciale	21.25\$	42.50\$	21.25\$	100%
Emprunts à l'ensemble	100.47\$	100.64\$	0.17\$	0%
Collectes et écocentre	272.00\$	225.90\$	(46.10)\$	(20)%
TOTAL	1 668.72\$	1 688.67\$	19.95\$	1.2%
AVEC SERVICES	2024	2025	\$	%
Base d'eau	50.00\$	55.00\$	5.00\$	10%
Eaux usées	280.69\$	328.48\$	47.79\$	17%
Emprunts « Aqueduc »	15.18\$	16.65\$	1.47\$	10%
TOTAL	2 014.59\$	2 088.79\$	74.20\$	3.7%
SANS SERVICES	2024	2025	\$	%
Vidange fosse septique	100.00\$	100.0\$	0\$	0%
TOTAL	1 768.72\$	1 788.67\$	19.95\$	1.1%

PTI 2025-2026-2027 Programme triennal d'immobilisations

C'est quoi un Programme Triennal d'Immobilisations (PTI) ?

Un outil de planification des investissements en fonction des priorités de développement et des ressources financières disponibles.

Son adoption est obligatoire chaque année et confirme les intentions du conseil quant aux projets qu'il souhaite réaliser.

Il ne représente pas une garantie de réalisation. Par exemple, certains projets qui figurent au PTI le sont sous conditions : approbation gouvernementale, confirmation de subvention, tenue d'un registre des personnes habiles à voter, etc.

DÉPARTEMENT	2025	2026	2027	NON-DÉFINI
ADMINISTRATION	10 000\$			
SÉCURITÉ PUBLIQUE	315 000\$	15 000\$	15 000\$	
TRANSPORT / VOIRIE	2 235 000\$	1 310 000\$	2 655 000\$	
HYGIÈNE DU MILIEU	1 655 000 \$	115 000\$	1 300 000\$	2 050 000\$
AMÉNAGEMENT	310 000\$	300 000\$		
LOISIR ET CULTURE	45 000\$	20 000\$		250 000\$
PROJETS STRATÉGIQUES MAJEURS	245 000\$	7 459 400\$		

La liste détaillée des investissements est disponible sur le site internet de la municipalité : www.rougemont.ca (sous « budget et rapports financiers »)

Quand on se compare...

Taux de taxation des municipalités de la MRC de Rouville

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
Résiduel	0.3105\$	0.3796\$	0.4300\$	0.7027\$	0.5450\$	0.6554\$	0.5725\$	0.5184\$
6 logements et +	0.4347\$	0.3796\$	0.4300\$	0.7027\$	0.5450\$	0.8736\$	0.5725\$	0.6842\$
Agricole	0.3105\$	0.3796\$	0.4200\$	0.6186\$	0.4350\$	0.6554\$	0.4383\$	0.5184\$
Commercial	0.7452\$	0.3796\$	0.6800\$	1.1930\$	0.5450\$	1.4564\$	0.9310\$	1.1663\$
Industriel	0.8901\$	0.3796\$	0.8200\$	1.2309\$	0.5450\$	1.7957\$	1.2300\$	1.3996\$
Terrains vagues	0.6417\$	0.3796\$	0.8600\$	0.7460\$	0.5450\$	1.3108\$	0.5725\$	1.0367\$

Simulation d'un compte de taxes des municipalités de la MRC de Rouville

Basé sur une évaluation moyenne de 425 000\$
(n'inclut pas les taxes de secteur et de collectes)

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
Taux résiduel ¹	0.3442\$	0.4472\$	0.4560\$	0.7781\$	0.5606\$	0.6554\$	0.6025\$	0.5184\$
Base d'eau	55.00\$	160.00\$	125.00\$	235.00\$	260.00\$	128.00\$	123.00\$	135.00\$
Eaux usées	328.48\$	265.00\$	125.00\$	690.00 \$ ²	220.00\$	245.00\$	214.00\$	207.00\$
Compte de taxes ³	1 846.25\$	2 325.60\$	2 188.00 \$	4 381.93\$	2 862.55\$	3 158.45\$	2 897.63\$	2 545.20\$

1. Taux résiduel + emprunts remboursables à l'ensemble. Rougemont + taxe spéciale. 2. Calculé sur la moyenne du coût par secteur

Endettement des municipalités de la MRC de Rouville (basés sur les données 2022 du site du MAMH)

Municipalités	Rougemont	St-Paul d'Abbotsford	Ange-Gardien	Saint-Césaire	Ste-Angèle de Monnoir	Marieville	St-Mathias sur Richelieu	Richelieu
POPULATION	2 840	2 913	2 908	5 985	1 774	11 425	4 596	5 624
Endettement total	1 955 292\$	4 280 534\$	8 539 281\$	12 233 524\$	1 131 860\$	25 757 117\$	2 325 751\$	6 371 813\$
Dettes / 100\$ d'éval.	0.44\$	0.80\$	1.31\$	1.22\$	0.32\$	1.72\$	0.30\$	0.73\$
Dettes / unité d'éval.	1 330\$	3 100\$	5 347\$	5 217\$	1 294\$	6 078\$	1 104\$	2 780\$

2024 en bref

- Construction du stationnement Centre des Loisirs
- Achat d'une camionnette électrique pour les travaux publics
- Aménagement d'une traverse piétonnière devant l'école
- Forage du puits Vadnais III (remplaçant le puits Vadnais II)
- Bouclage de l'aqueduc de la rue de la Normandie



Le 1er décembre 2024, les pompiers du service de sécurité incendie et les bénévoles de l'association des pompiers auxiliaires Montérégie (APAM) ont parcouru les rues de Rougemont afin de ramasser les dons pour la Guignolée. Un gros merci à eux et à la population de Rougemont qui ont très bien répondu à ce geste de solidarité. Nous vous en remercions grandement. Grâce à votre générosité, nous avons pu remplir de beaux paniers de Noël pour les personnes qui en avait fait la demande au Centre d'Action bénévole de la Seigneurie de Monnoir.

MERCI à nos précieux commanditaires qui nous aident depuis plusieurs années : Les Industries Lassonde Inc, Le Verger Mario Coté, La famille Robert de Coteau Rougemont, La Halte Gourmande et le Potager Mont-Rouge, La Coopérative d'électricité Saint-Jean-Baptiste, la Caisse Desjardins Rouville, la Savonnerie d'Aurélien, la municipalité de Rougemont, la Cidrerie McKeown, le Camping Terrasse Rougemont, Les Pèlerins Saint-Michel et la Fabrique de Rougemont pour le prêt d'une salle au sous-sol de l'église. Nous remercions aussi le Centre d'action bénévole de la Seigneurie de Monnoir pour leur aide et soutien.

MERCI à tous nos bénévoles qui sont venus nous offrir leur aide sans compter leur temps. C'est très précieux de vous avoir et de pouvoir compter sur vous...autant lors de la Guignolée, de la confection des paniers de Noël et de la distribution. **MERCI**

aussi à la députée de Shefford, Mme Andréanne Larouche, qui nous aide depuis plusieurs années lors de la distribution des paniers de Noël. Encore une fois, des gros **MERCI** à vous tous et toutes.

Vos responsables : Francine Chalifoux, Diane Gaucher, Jean-Luc Malouin



Renouvellement de médailles pour chien



C'est la SPA des Cantons qui s'occupe de la vente de médailles. Selon le règlement municipal, chaque chien est dans l'obligation d'être enregistré et de porter sa licence en tout temps. **Le paiement de la médaille est obligatoire à chaque année. Afin de renouveler votre médaille de la SPA des Cantons, vous devez enregistrer votre animal sur leur site internet au www.spadescantons.com/services/medailles**

La médaille est valide 1 an/ 365 jours, à partir de la date de paiement. De plus, les médailles possèdent un code QR à l'endos donc, toute personne retrouvant votre animal pourra vous contacter rapidement. N'hésitez pas à communiquer avec eux pour toute question au 450-263-1117. **Merci de votre collaboration!**



2025 CHANGEMENT DE JOURNÉE POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Prenez note qu'en 2025, la collecte de matières recyclables sera dorénavant les **lundis**. Vous pouvez consulter le nouveau calendrier de collectes 2025 sur notre site internet et vous le trouverez en version imprimée au verso du calendrier municipal.



**MATIÈRES
RECYCLABLES**

www.rougemont.ca



Devenez un détective du temps

Durée de la formation : 18 heures

Trois mercredis de 9h00 à 16h00

(Pause d'une heure pour le lunch)

Ces cours vous sont offerts dans nos locaux
22 et 29 janvier prochain et le 5 février 2025

Bref aperçu des cours

Cours 1- À la recherche de l'ancêtre. Création de votre fichier généalogique sur Ancestry. Le BMS 2000, les recensements canadiens et ceux de la Nouvelle-France.

Cours 2- Astuces de recherches sur Ancestry et Family Search, le PRDH et le Tanguay.

Cours 3- La recherche hors continent : les liens vers la France, l'Écosse etc... et potentiel énorme que nous offre maintenant l'étude de votre ADN.

Tarif : 90\$ pour les 3 cours pour les membres

120\$ pour les non-membres (mais donne droit à une carte de membre année 2025)

Ce cours vous est offert par le détective ancestral Guy McNicoll. Depuis déjà 10 ans, il offre des cours à la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux. Réservez tôt votre place auprès de Lucette Lévesque au 450-469-2409

Inscription en musique



Cours d'initiation à la
musique 4/5 ans
Jeudi 17h00



Cours de piano pour
Enfants des 5 ans, adolescents et adultes



Voici mon local, je suis affiliée à l'école
Vincent d'Indy, niveau débutant à la 10e
année, enseignement adapté au niveau
de l'élève, musique classique ou pop.



École de musique
Guylaine Messier

École de musique Guylaine Messier

1501 ave Frère André, St-Césaire

Tél: 450-469-5201 Courriel: info@emgm.qc.ca

Réservez votre place dès aujourd'hui.
Visitez: www.emgm.qc.ca

Antirouille
20-20-20



Chaque mouvement compte
pour votre bien-être!



**Jeudi 27 mars 2025
de 13h30 à 14h30
au 11 chemin de Marieville, Rougemont**

Pour informations ou inscription
Caroline Dezainde
450-774-8111 poste 8
loisirs@fadoqy.ca

JANVIER 2025



CALENDRIER DES COLLECTES



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

JANVIER



2025
CHANGEMENT DE JOUR
POUR LE RECYCLAGE

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Collecte de chaumes
le 8 et 22 novembre



MATIÈRES
RECYCLABLES



Matières
organiques



Matières
domestiques

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTION
EN LIGNE
POUR LA COLLECTE
DES VOLUMINEUX

FÉVRIER

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

CHANGEMENT D'HORAIRE



ÉCOCENTRE
MRC DE ROUVILLE

Ligne Info-Collectes

450 693-2326
1 833 693-2326

www.mrcrouville.qc.ca

MARIEVILLE



135, chemin du Ruisseau Saint-Louis Est

Hiver | Du 28 octobre au 30 mars 2025

Du jeudi au samedi

9 h à 16 h 30

Dimanche au mercredi

Fermé

Marieville

135, Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est (route 227)



MRC
DE ROUVILLE



DÉPANNEUR ROUGEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0

Tél.: 450-469-9999

Téléc.: 450-469-5106

dep.rougemont@outlook.com



ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526

COURRIEL : aidecourriel@aa87.org

GRUPE Avec Amour Rougemont

Réunion: Lundi soir à 19h30

Endroit: 11 chemin de Marieville

GRUPE LES AMIS DU

VENDREDI SOIR

Réunion: Vendredi soir à 20h

Endroit: 11 chemin de Marieville



Monique Gauthier
Courtier immobilier

moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com

450-357-0435



En toute connaissance

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle

555 rue Principale
Rougemont (Qc)
JOL 1M0

cel.: 514 821-2050

tél.: 450 469-2050

R.B.Q. 8316-9375-58



**PLOMBERIE
M. MALLET**

ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET

450 708-2490



plomberiemallet@hotmail.com

LES CARROSSERIES BENOIT LECLERC

PAS DE STRESS!

Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 😊

**Carrossier
ProColor.**

Service expert à toute épreuve



Parlez-en à nos clients! ▶

Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM • 450 446-1339 • INFO@CARROSSERIESBENOITLECLERC.COM



JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENTE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Pour profiter encore plus de la vie!

Nombreuses activités
et ambiance accueillante



Une ambiance familiale collaborative • De grands espaces verts
Une équipe de soins, disponible en tout temps



Repas
savoureux



Vie sociale
et loisirs

24/7

Environnement
sécuritaire



Unité
Réconfort



**Prenez rendez-vous dès maintenant.
Au plaisir de vous rencontrer!**

450 460-3141 | ✉ dlaplante@cogir.net
425, rue Claude de Ramezay, Marieville

JardinsDuCouvent.ca



Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
**Pour nous comme pour vous,
c'est inestimable!**



Besoin de nouveaux défis ? Joignez-vous à nous !





Un accompagnement plus grand, qui va au-delà du financement

Avec **EspaceProprio**, nous
sommes maintenant à vos côtés pour
vendre, acheter et rénover l'espace
le plus important de votre vie.

desjardins.com/proprio

